

La GLOBALG.A.P.

Chaîne de Traçabilité (CoC)



La transparence tout au long de la chaîne d'approvisionnement garantit l'intégrité de votre produit et rassure vos clients. Le standard de la chaîne de contrôle GLOBALG.A.P. est un certificat essentiel pour tous les producteurs et détaillants qui manipulent des produits certifiés GLOBALG.A.P.. Il garantit que tout produit portant un label GLOBALG.A.P. ou vendu comme un produit certifié GLOBALG.A.P. provient d'exploitations certifiées GLOBALG.A.P..

La norme CoC GLOBALG.A.P. identifie le statut de votre produit tout au long du processus, de la ferme au détaillant. Elle définit des exigences strictes pour la manipulation des produits certifiés et la séparation adéquate des produits certifiés et non certifiés dans les unités de transformation.

Le référentiel GLOBALG.A.P. Chain of Custody (CoC) vous offre un niveau de transparence et d'intégrité qui confère une valeur ajoutée à votre produit et à votre marque sur le marché et rassure vos clients.

Qui cela concerne ?

Le CoC s'applique à toute entreprise qui manipule et/ou commercialise des produits certifiés GLOBALG.A.P., par exemple les conditionneurs, les négociants, les transformateurs, les courtiers, les grossistes, les abattoirs, la logistique, les sous-traitants, les centres de détail, etc.

La certification CoC leur permet d'utiliser la mention "produit certifié GLOBALG.A.P.".

Les sous-traitants (prestataires de services) peuvent l'être :

- inclus dans le champ de la certification du propriétaire du produit, ou
- Certifiés individuellement et recevoir leur propre certification CoC indépendamment de la propriété légale du produit certifié.

Guide des Documents

- La liste de contrôle GLOBALG.A.P. est le document dont vous avez besoin pour réaliser votre auto-évaluation.
- Le document Points de contrôle et critères de conformité (PCCC) énumère tout ce que la norme pour laquelle vous postulez couvre, et vous donne des directives supplémentaires pour répondre aux exigences.
- Le document Règlement général définit le fonctionnement du processus de certification et énumère les exigences relatives aux systèmes de gestion de la qualité et aux questions connexes.



Options de certification :

- a) Une entreprise individuelle fait une demande de certification (GLOBALG.A.P. CoC).
- b) L'entreprise individuelle sera le détenteur du certificat une fois certifié.

- **Option 1 - Site unique**
- **Option 1 - Multi-site**

PRINCIPAUX ASPECTS DE LA NORME C.O.C. GLOBALGAP POUR LES PRINCIPAUX ASPECTS DE LA NORME C.O.C.

1. Auto-évaluation
2. Responsabilité de la direction
3. Validation des données
4. Séparation
5. Enregistrements et données
6. Sorties certifiées et étiquetage/réclamations
7. Bilan de masse
8. Réclamations et non-conformités
9. Rappel et retrait

SE CERTIFIER AVEC EUROCERT

Les certificats EUROCERT sont acceptés et reconnus par les chaînes de supermarchés sur le marché européen (Tesco, AH, Sainsbury's et Marks and Spencer etc).

EUROCERT offre l'option d'une inspection simultanée pour plus d'une norme/protocole afin de réduire les coûts.

Docs importants:

[Fill in the Certification Application](#)

[Sublicense Agreement](#)

Remplir la demande de certification

Accord de sous-licence

